

Article 2 : Principales missions

Le Journaliste Présentateur TV Arabophone garantit la notoriété des émissions et participe à la fidélisation des téléspectateurs en présentant à l'antenne des programmes et des invités dans le respect de la ligne éditoriale. Il est ainsi chargé de :

- Contribuer à l'élaboration du contenu des éditions ;
- Animer les émissions en direct ou en différé (présentation de documentaires) ;
- Réaliser les sujets audiovisuels en respectant la ligne éditoriale établie.

Article 3 : Compétences requises

Le Journaliste Présentateur TV Arabophone doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques et journalistiques :

- Maîtrise de l'écriture journalistique : composition d'un sujet, commentaires sur images...
- Maîtrise des techniques de présentation et d'animation et d'interviews ;
- Maîtrise de l'informatique en matière de montage vidéo, virtuel ou classique, newsroom ;
- Maîtrise de la rédaction web : style court et concis, notions en SEO...
- Maîtrise des techniques d'intégration de contenu (vidéo, image, texte) sur le web ;
- Niveau pratique en informatique bureautique ;
- Niveau pratique en techniques de prise de vue ;
- Niveau pratique en techniques de reportage ;
- Niveau pratique en règles déontologiques dans le traitement de l'actualité ;
- Notions en droit de l'image, droit de la presse ;
- Bonne culture générale : sportive, politique, économique, sociale, culturelle...
- Parfaite Maîtrise de la langue arabe ;
- Parfaite maîtrise de la langue HASSANIA pour le poste affecté à laayoune ;
- Niveau pratique en langues française et anglaise ;
- Capacité à percevoir et à exploiter la totalité de l'environnement visuel et sonore en matière d'expression journalistique.

❖ Comportementales et managériales :

- Être dynamique, polyvalent, rigoureux, organisé, motivé, curieux, ambitieux, faire preuve d'initiative et être attentif aux détails.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à (5 postes à Rabat et 1 poste à Laayoune).

Article 5 : Organisation du concours

- Une présélection des candidats se fera sur la base des dossiers administratifs et des enregistrements audios/vidéos. Ce casting sera évalué sur la base de :
 - La voix ;
 - La prestance ;
 - La présence ;
 - La photogénie.
- La sélection se fera par la suite sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **12/20** seront convoqués pour le test oral.

- La note finale est cumulative et sera calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit*0,4 + Note du test oral*0,2 + Note du test pratique* 0,4

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	Epreuve traitant un sujet d'actualité. QCM culture générale	Note/20	Arabe, français et anglais	1 H 30
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe, français et anglais (Hassania pour le poste affecté à Laayoune)	20 minutes
TEST PRATIQUE	Présentation d'un JT (Mise en situation).	Note/20	Arabe, français et anglais	20 minutes

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

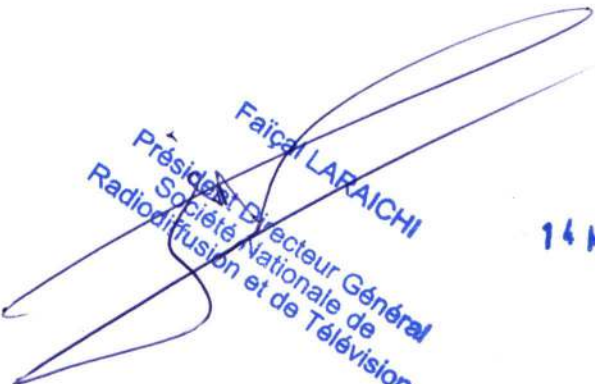
- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque diplôme (en un seul fichier).
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque attestation d'expérience (en un seul fichier).
- Un enregistrement vidéo ne dépassant pas 1 minute où le candidat présente face à la caméra un sujet d'actualité de son choix.

Tout dossier incomplet sera systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes) en plus d'un CD contenant leurs enregistrements.

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le01.AVR.2024

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.


Faïçal LARAICHI
 Président Directeur Général
 Société Nationale de
 Radiodiffusion et de Télévision

14 MARS 2024